



Avignon, le jeudi 25 octobre 2018

DECLARATION LIMINAIRE au CDAS du Vaucluse du 25 octobre 2018

Monsieur le Président,

Pour Solidaires Finances, l'action sociale ministérielle est l'affaire de toutes et tous, en activité, à la retraite ou ayant droit.

Aux Ministères Économiques et Financiers, le choix de la proximité, comme l'attachement à une action sociale ministérielle, est le fruit d'une construction historique, acquise notamment suite au conflit de 1989. Le choix avait alors été fait de privilégier des réponses collectives à certains besoins importants des agents, au lieu d'une unique réponse individuelle et indemnitaire.

Cette réponse collective a ainsi pour objectif de renforcer le lien social dans nos administrations. L'action sociale est une politique importante aux MEFs et essentielle pour les agents. Elle permet d'améliorer leurs conditions de vie à toutes les périodes de leur existence.

Pour Solidaires Finances, les pistes de travail envisagées pour reconnaître les valeurs fondamentales d'une véritable politique d'action sociale sont les suivantes:

- améliorer la qualité est un objectif constant, mais la prise en compte des priorités doit se faire dans le cadre d'une prise en charge collective ;
- clarifier l'offre et l'organisation des opérateurs ne doit pas se faire, comme c'est trop souvent le cas dans nos administrations, dans une logique essentiellement comptable ;
- la mise en œuvre des prestations nationales et locales doit se faire au plus proche des besoins.

Pour Solidaires Finances, le réseau des délégations est le principal vecteur de proximité géographique, et l'interlocuteur indispensable pour garantir une action sociale au plus près des besoins des agents et agentes des ministères économiques et financiers.

Solidaires Finances continuera de se battre pour que les agents de Bercy puissent bénéficier d'une action sociale ministérielle de qualité répondant à leurs besoins. Pour ce faire, il est nécessaire de développer le rôle des délégations.

Pour Solidaires Finances dans le contexte politique actuel de remise en cause des aides sociales et de restrictions budgétaires, tendant à un nivellement vers le bas, deux questions sont pour nous fondamentales :

- quel avenir pour les structures départementales déconcentrées, les CDAS, alors que CHSCT et CAP sont aujourd'hui remis en cause tant sur leur existence que sur

leur ADN à savoir le droit des agents à être défendus et à pouvoir améliorer leur quotidien, face à l'arbitraire et à l'injustice, au laisser faire de nos responsables administratifs ?

- qu'en est-il du budget de l'action sociale à laquelle les ministres se disent attachés, tant sur les effectifs (ETPT) que sur le budget propre dans le cadre du prochain PLF 2019 ?

Même si la Secrétaire générale s'est montrée confiante sur le maintien de l'enveloppe consacrée à l'action sociale, malgré les coupes budgétaires auxquelles Bercy est soumis, elle a néanmoins déclaré vouloir « optimiser » les moyens en précisant qu'elle avait « une pression très forte sur la rationalisation de ceux-ci ». Faire mieux à budget constant voire en baisse, l'antienne n'est pas nouvelle, et généralement annonciatrice de mauvaises nouvelles, d'autant que le contexte des « réorganisations, restructurations » de services nécessite des besoins d'action sociale (logements, crèches ...).

Pour Solidaires Finances il est inconcevable que des agent.e.s soient exclu.e.s des prestations aux prétextes de changements de périmètres ministériels dont ils, elles sont les premières victimes !

Les annonces de fermetures de restauration collective ou de résiliation de convention avec des structures privées continuent à la DGFIP, et les suppressions de sites administratifs et d'effectifs fragilisent d'autant le maintien d'une action sociale de qualité sur l'ensemble du territoire.

Au sujet de la restauration collective au niveau du département, Solidaires Finances réitère son attachement à une restauration de qualité ouverte à tous : la pérennité du RIA d'Avignon est à ce titre essentielle. Solidaires Finances demande que les frais de fluides dus par les administrations conventionnées soient réglés à l'ARIA dans des délais raisonnables pour lui permettre de fonctionner normalement.

Concernant le site de Carpentras, Solidaires Finances demande que le sujet de la restauration collective soit clarifié.

Enfin, pour rester dans le collectif, étant donné que les difficultés rencontrées par les délégations sont liées à l'absence d'accompagnement des délégué.e.s face à leurs missions, Solidaires Finances rappelle qu'il est important que tous les acteurs de l'action sociale présents dans le département soient convaincus de leur nécessaire implication, en commençant par la Direction dont nous avons le plaisir de voir Mme Perrier ici présente après plus d'un an de prise de fonction, une correspondante sociale longtemps détachée au Pôle Gestion fiscale avant son remplacement, une assistante de service social qui a besoin pour sa propre activité d'être incluse dans la vie de la cité DGFIP

Par ailleurs, Solidaires Finances considère que les délégations sont la charnière ouvrière de l'action sociale, elles sont donc un maillon essentiel dans le fonctionnement global de l'action sociale.

Pour Solidaires Finances, il est essentiel de conserver pour les agent.e.s relevant de Bercy une action sociale répondant aux besoins des personnels le plus efficacement possible, dotée d'un budget pérenne et reposant sur un réseau de proximité, au plus proche de celles et ceux qui en ont besoin !